

France-Marseille: Telecommunications services

OJ S 138/2021 20/07/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Postal address: 58 boulevard Charles Livon

Town: Marseille

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Postal code: 13007

Country: France

Contact person: Direction de la commande publique — service des marchés

E-mail: Marches.marseilleprovence@ampmetropole.fr

Telephone: +33 491999900

Fax: +33 491997196

Internet address(es):Main address: <http://www.marseille-provence.com>Address of the buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=3733&orgAcronyme=t5y>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=505304&orgAcronyme=t5y>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=3733&orgAcronyme=t5y>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Établissement public de coopération intercommunale

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Mise en œuvre d'un dispositif d'automates d'appels pour l'alerte automatisée, en temps réel, de la population de la métropole d'Aix-Marseille

Reference number: 71210221

II.1.2. Main CPV code

64200000 Telecommunications services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Mise en œuvre d'un dispositif d'automates d'appels pour l'alerte automatisée, en temps réel, de la population de la métropole d'Aix-Marseille-Provence. Il s'agit d'un appel d'offres ouvert passé en application des dispositions des articles R. 2124-1 et suivants du code de la commande publique. Une convention de groupement de commandes entre la métropole Aix-Marseille-Provence et 58 communes de la métropole a donc été signée conformément aux articles L. 2113-6 et suivants du code de la commande publique. Aux termes de la convention, la métropole Aix-Marseille-Provence est désignée comme coordonnateur du groupement de commandes. Cette procédure est donc lancée sur le fondement des articles L. 2113-6 et suivants du code de la commande publique dans le cadre de la convention de groupement de commande décrite ci-dessus.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

64200000 Telecommunications services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: Métropole Aix-Marseille-Provence.

II.2.4. Description of the procurement

Le présent accord-cadre a pour objet la mise en œuvre d'un dispositif d'automates d'appels pour l'alerte automatisée, en temps réel, de la population de la métropole d'Aix-Marseille-Provence. L'accord-cadre a pour objet l'installation, la mise en œuvre, le paramétrage, la formation, la gestion, la mise à jour et la maintenance d'un système d'alerte automatisé, capable de diffuser, en un minimum de temps et en très grande quantité, des messages vocaux ou écrits à destination des populations de la métropole Aix-Marseille-Provence, des agents communaux, des agents métropolitains, des délégataires de la métropole et plus largement de l'ensemble des destinataires identifiés, figurant dans les bases de données du système d'alerte.

À ce titre, l'accord-cadre comprend toutes les prestations relatives à la mise en œuvre initiale du dispositif et à la formation de ses utilisateurs, les abonnements au système d'alerte, les prestations ponctuelles, dont formations complémentaires, et les communications résultant de l'envoi des messages (appels téléphoniques, SMS). La description précise du besoin figure au Cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 12

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est passé pour une durée d'un an à compter de sa notification. Le présent accord-cadre est reconductible. Il sera renouvelable trois fois un an par tacite reconduction, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans. En cas de non-reconduction, le titulaire sera prévenu par lettre recommandée, un mois avant la fin de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut refuser la reconduction.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22.3.2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur;
- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Conformément aux dispositions de l'article 3.I de l'arrêté du 22.3.2019, le candidat ne peut apporter d'autres moyens de preuve que les renseignements ou documents suivants:

- liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 01/09/2021 Local time: 12:30

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 01/09/2021 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation: conformément à l'article 7.1 du règlement de la consultation.

L'estimation est fixée:

— pour la première année à 56 166,40 EUR HT/an;

— pour la deuxième année et suivantes à 47 166,40EUR HT.

Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous-critères pondérés indiqués ci-dessous:

— sous-critère 1: qualité de l'équipe affectée à la réalisation des prestations: 25 %;

— sous-critère 2: pertinence de la méthodologie de réalisation des prestations: 25 %;

— sous-critère 3: qualité de l'infrastructure dédiée au service d'alertes: 30 %;

— sous-critère 4: ergonomie, clarté et simplicité d'utilisation del'applicatif: 20 %.

Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique:

<https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de nous fournir une adresse de courriel.

Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires.

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse de courriel valide et régulièrement consultée.

Conformément à l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>

Il s'agit d'un accord-cadre au sens des articles R. 2162-2 et suivants du code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. L'accord-cadre sera exécuté en partie par la conclusion de marchés subséquents et en partie par l'émission de bons de commande. Les modalités d'attribution des marchés subséquents et d'émission des bons de commande figurent au CCAP. L'accord-cadre est passé sans montant minimal annuel et pour un montant maximal annuel de:

— pour la 1^{re} année: 200 000 EUR HT,

— pour la 2^e, 3^e et 4^e année: 180 000 EUR HT.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22-24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Internet address: <http://www.telerecours.fr>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Marseille

Postal address: 22-24 rue Breteuil

Town: Marseille Cedex 06

Postal code: 13281

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387

Internet address: <http://www.telerecours.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

15/07/2021